



COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 14 avril 2023

Commune de ROQUEFIXADE

Membres en exercice : 9	Date de la convocation: 07/04/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER</i>
Présents : 7	Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS
Votants : 7	Représentés:
Pour : 7	Excusés: Jean-Barthélémy MARIS
Contre : 0	Absents: Marc VALLVE
Abstentions : 0	Secrétaire de séance: Nicolas CONNORD

Objet: Travaux d'enrochement de soutènement route du Cazal Délibération n°: DE_2023_024

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil, la nécessité de procéder à un enrochement de soutènement sur la petite route qui relie Roquefixade à la Départementale 117 car celle-ci étant fortement dégradée elle menace la sécurité des usagers sachant que cette route est emprunter par les touristes qui suivent à tort le GPS.

Le Maire explique qu'il est donc nécessaire de régler ce problème en créant un enrochement pour soutenir la chaussée.

Le Maire propose la validation du devis de l'entreprise **EIRL GP TERRASSEMENT N°DE00000358** d'un montant de 4 090.00 € HT pour un montant TTC de 4 908.00 €.

Le Maire propose de procéder à une demande de subvention DETR d'un montant de 1 636.00 € (taux 40%) dans l'ordre de priorité numéro 1 et une demande de FDAL d'un montant de 1 636.00 € (taux 40%).

Il propose donc le plan de financement ci-dessous :

Montant total des travaux : 4 090.00 € HT

DETR	40 %	1 636.00 €
FDAL	40 %	1 636.00 €
AUTOFINANCEMENT	20 %	818.00 €
	100 %	4 090.00 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** favorablement la réalisation des travaux d'enrochement de soutènement de la chaussée sur la route du Cazal ;

- **D'APPROUVER** favorablement la validation du devis de l'entreprise **EIRL GP TERRASSEMENT N°DE00000358** d'un montant de 4 090.00 € HT, pour un montant TTC de 4 908.00 €.

RF
D'APPROUVER favorablement le plan de financement ci-dessus.
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/05/2023 009-210902490-20230414-DE_2023_024-DE
Date de l'AR d'annulation: 08/08/2023

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Michel Sabatier', written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains the text 'MAIRIE DE ROQUEIXADE' around the top edge and '09300 (Ariège)' around the bottom edge. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above.

Annulé

RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/05/2023 009-210902490-20230414-DE_2023_024-DE
Date de l'AR d'annulation: 08/08/2023